

GRAND ANGLE

p.11 >13

Projet AMI cœur de bourg

L'avenir du centre-ville de Donges
s'invente aujourd'hui



#14

ACTU' DONGES

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE DONGES - HIVER 2023

> p.4 **VIE LOCALE**

Point d'étape mi-mandat
2020-2023

> p.14 **FOCUS**

Bilan de la municipalisation des
services Enfance/Jeunesse



COLIS DES AÎNÉS

555 colis de Noël ont été distribués cette année à nos aînés par les membres du Conseil d'administration du CCAS •



REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 26 personnes de 70 ans et plus salle des Guif repas festif of et le Centre C Sociale de Do



DÉCORATIONS DE NOËL

Cette année, 600 sujets en bois ont été réalisés par le service « bâtiment » de la Ville afin que les élèves des écoles de Donges puissent décorer les sapins installés autour de la place de la Mairie •

DANS L'ŒIL DE DONGES



FÊTE DE LA SOUPE DE L'OSCD

L'association « Les amis réunis » (chapelle de Bonne Nouvelle et Prieuré d'Er) a remporté le trophée de la meilleure soupe 2023 •



LES NICHOS

La Maison de Farandole » d'une cabane grand plaisir d



FESTIVITÉS DE NOËL

Chants de Noël, marché des Lutins, spectacles de feu, confiseries et feu d'artifice ont fait le bonheur de toutes les générations. Merci au Comité des Fêtes de Donges pour son soutien lors de cette belle soirée •



LES NOUVEAUX DONGEOIS ONT ÉTÉ ACCU

Le 17 novembre dernier, l'association locale de souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants



P. 11

PROJET « AMI COEUR DE BOURG »

Sommaire

4 • Bilan mi-mandat

8 • Les Actus

14 • Focus : Les services Enfance/Jeunesse

16 • Temps forts

18 • Bon à savoir

20 • Entre

21 • Histo

22 • Dém

23 • Libre

24 • Agen

INÉS 2023

novembre, 293
la Commune âgées de
se sont retrouvées à la
ettes pour partager un
fert par la municipalité
ommunal d'Action
nges (CCAS) •



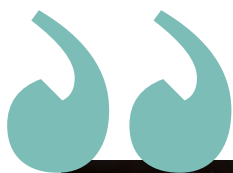
RS FONT LA FARANDOLE

la Petite Enfance « La
s'est parée de nichoirs et
à écureuils, pour le plus
es petits... et des grands •



EILLIS

s AVF et la Ville ont
de la Commune •



Madame,
Monsieur,

En ce début
d'année 2024, je
vous adresse mes
vœux les plus

sincères, et ceux de toute l'équipe municipale.

Pour nous tous, 2023 n'aura clairement pas
répondu aux espoirs des vœux d'il y a un an...

Une fois de plus, l'actualité internationale a
été marquée par des guerres, notamment en
Ukraine, et depuis le 7 octobre en Israël et à
Gaza, avec l'horreur des attaques terroristes
d'une barbarie inouïe, puis la tragédie des
civils victimes de bombardements massifs.
Une fois de plus, l'actualité nationale a hélas
été marquée par la montée des haines et des
violences, notamment contre des Maires, et
contre des enseignants, avec l'assassinat de
Dominique BERNARD, professeur décédé le
vendredi 13 octobre dans un collège d'Arras.
Une fois de plus, la hausse des prix a pesé
durement sur le pouvoir d'achat des familles,
des jeunes et des seniors. Et une fois de plus,
le dérèglement climatique s'est manifesté,
nourrissant l'inquiétude pour l'avenir...

Heureusement, dans cet environnement
« *anxiogène* », les bonnes nouvelles ne
manquent pas pour notre Commune. Vous
pourrez vous en convaincre à la lecture du
« *point d'étape* » qui vous est proposé dans le
présent Magazine, et qui retrace brièvement
les trois premières années (2020-2023) de
l'actuel mandat municipal.

En 2024, grâce à dix ans d'efforts de gestion,
la dette communale a diminué de 40%
par rapport à 2014, ce qui ouvrira à terme
de nouvelles opportunités pour que la
Commune finance sans risque les nécessaires
investissements de demain.

Les orientations de « *DONGES Ville Verte* »
commencent à devenir une réalité, mais ce
n'est qu'un début, car de nombreux projets
sont en phase d'études, dans le centre-ville
comme dans les quartiers.



Un effort financier sans précédent a été
consacré à l'enfance, aux écoles et à la
jeunesse, avec des travaux d'entretien, de
nouveaux équipements (*la Maison de la petite
enfance, l'école de la Pommeraye entièrement
renovée*), et de nouvelles organisations, grâce
à la municipalisation récente des accueils
périscolaires, extrascolaires, centres de loisirs,
et de la Maison des Jeunes.

De nombreuses animations ont été mises en
place, et pour favoriser l'accès du plus grand
nombre, la gratuité a été adoptée pour les
inscriptions à la médiathèque comme pour les
spectacles de la saison culturelle.

Parmi les bonnes nouvelles, n'oublions pas
les réalisations de notre intercommunalité,
SAINT-NAZAIRE Agglomération - LA CARENE,
sur notre territoire : après le réseau de
chaleur bois-énergie, mis en service il y
a deux ans (*coût : 2,1 millions d'euros*),
2024 verra la réouverture tant attendue
de la piscine, l'Espace Neptune, dont la
modernisation (*pour 5 millions d'euros*) a pris
du retard en raison d'aléas de chantier. Les
zones d'activités économiques de DONGES
font l'objet de travaux importants pour en
améliorer la desserte et l'attractivité, tandis
que la construction d'une nouvelle station
d'épuration est programmée (*coût estimé
de 5 millions d'euros sur le budget annexe
communautaire de l'assainissement*).

Certes, il reste encore beaucoup de besoins
et d'attentes à satisfaire, dans le centre-
bourg comme dans les villages, que ce soit
en termes de routes, de sécurité routière
et d'équipements... Nous en sommes bien
conscients.

Les prochaines années verront de nouveaux
projets émerger pour répondre à ces
attentes, mais de façon progressive, afin de
ne pas dégrader notre situation financière.

François CHÉNEAU
Maire de Donges,
Vice-Président de la CARENE

ACTU'Donges • Le magazine municipal de la Ville de Donges • N°14 HIVER 2023 • Janvier - Février - Mars 2024
Édité à 3950 exemplaires • Diffusion gratuite, vente interdite • Disponible au téléchargement sur le site de la Ville

Directeur de la publication : François CHÉNEAU, Maire de Donges, • **Rédaction :** Les services de la Ville de Donges

Crédits photos : Ville de Donges, Freepik, ACROLA

Conception graphique et mise en page : Cécile DECAENS_Service communication Ville de Donges

Impression : Le Sillon / groupe IMPRIGRAPH • Imprimé avec des encres sans solvant sur papier issu de forêts gérées durablement / fabrication française • **Distribution :** MédiaPost

Réclamations : Service communication Ville de Donges : s.communication@ville-donges.fr

Mairie de Donges - Place Armand Morvan - BP30 - 44480 DONGES

Renseignements : 02 40 45 79 79 ou mairie@ville-donges.fr
www.ville-donges.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h / le
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30



Venez découvrir toute l'actualité de la commune et partager
vos impressions sur la page Facebook de la Ville.
www.facebook.com/Villededonges



prendre
ire locale
arches / État civil
Expression
da

Point d'étape mi-mandat 2020-2023



Il y a trois ans et demi, l'équipe municipale était élue et se voyait confier la responsabilité de la gestion de la Commune. Depuis lors, nous travaillons au quotidien avec les services et les partenaires de la Ville, pour « Servir les Dongeois », selon notre engagement.

Ces quatre pages vous présentent nos réalisations concrètes et à venir.

François CHÉNEAU



Les chiffres clés

PRÈS DE

8 300 HABITANTS 

PRESQUE

170 AGENTS IMPLIQUÉS
POUR LES DONGEOIS 

PLUS DE

3 300 FOLLOWERS
PAGE FACEBOOK VILLE DE DONGES 

126 PLANTATIONS D'ARBRES 

8 200 ARBUSTES ET VIVACES 

24 300 BULBES 

5 397 504 MILLIONS
D'EUROS INVESTIS POUR LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES 

PLUS DE

140 MANIFESTATIONS CULTURELLES ET
ANIMATIONS ORGANISÉES PAR LA VILLE 

21 CONSEILS MUNICIPAUX 

7,119 MILLIONS D'EUROS D'ENCOURS DE
DETTÉ FIN 2023, CONTRE 12 MILLIONS D'EUROS EN 2014 

1 INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES MONUMENTS
HISTORIQUES POUR L'ÉGLISE SAINT-MARTIN 



- Relance d'un conseil municipal des enfants (CME)
- Élaboration du diagnostic de la Commune grâce à l'analyse des besoins sociaux
- Municipalisation du periscolaire, des accueils de loisirs et de la Maison des Jeunes



UNE VILLE ENGAGÉE AU SERVICE DE TOUS

Prendre soin de tous

Immobilier

Aquisition d'un immeuble pour un nouveau logement d'urgence dans le centre-ville.

RÉALISÉ

Activités sportives adaptées à tous

Partenariat avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Donges : séances adaptées pour les jeunes, les seniors et les patients nécessitant un suivi médical, encadrées par les référents Sports et Loisirs de la Ville.

EN COURS

Logement social

La Ville veille à une politique équilibrée de construction permettant de répondre aux besoins des personnes bénéficiaires de logements sociaux soit par la location, soit par l'accession (mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat).
Nombre de logements locatifs sociaux actuellement : **543** soit 15% ; Logements locatifs sociaux/accessions sociales d'ici 2026 **+150**.

EN COURS

Accompagner nos seniors

RÉALISÉ

Animations

Mise en place d'animations conviviales pour les seniors avec l'OSCD ; convivialité dans la résidence seniors ; séances d'initiation aux multisports de pleine nature pour les +60 ans avec l'OASB.

Renforcement de l'équipe du CCAS

Recrutement d'un nouvel agent afin de créer un secrétariat et un accueil unique au service social.

Mise en place d'un registre des personnes fragiles

destiné à recenser les personnes isolées, âgées et/ou en situation de handicap qui en font la demande.

5



Œuvrer pour l'épanouissement de nos enfants et soutenir la parentalité

Lieu d'accueil unique pour la Petite Enfance

Création d'une Maison de la Petite Enfance « La Farandole » regroupant le Relais Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (30, rue des Écoles).

RÉALISÉ

Enfance/Jeunesse

Municipalisation des accueils enfance/jeunesse de la Ville (péri et extrascolaire ; centre de loisirs) et de la Maison des Jeunes >> *plus de détails pages 14-15*.

RÉALISÉ

Investir pour nos écoles

RÉALISÉ

École primaire de la Pommeraye

Restructuration et sécurisation de l'établissement, création de 7 nouvelles classes pour les élémentaires et d'une salle d'activités pour tous, modernisation de l'école maternelle, mise aux normes d'accessibilité.

Montant global des travaux : 2.500.000€ HT subventionné à hauteur de 1.033.200€ HT

École élémentaire Aimé Césaire

Rénovation des toitures-terrasses* et mise aux normes de l'accessibilité.

* Montant global des travaux : 109.875,80€ HT subventionné à hauteur de 50%

Informatique

Investissement pour toutes les écoles, dans des équipements informatiques interactifs.

POINT D'ÉTAPE MI-MANDAT

UNE VILLE ANIMÉE ET DYNAMIQUE

Proposer une offre culturelle pour tous

Médiathèque et Spectacles

Passage à la gratuité totale pour l'inscription à la médiathèque et pour tous les spectacles de la saison culturelle, depuis septembre 2023.

RÉALISÉ

Programmation culturelle

Diversification de la programmation culturelle afin de toucher tous les publics.

RÉALISÉ



Offrir des infrastructures sportives de qualité

Stade municipal Jean PAUCHARD

Rénovation du terrain synthétique du stade pour offrir un cadre de jeu plus intéressant au DFC et aux scolaires et répondre aux exigences de sécurité de la Fédération Française de Football.

Montant global des travaux : 360.000€ HT subventionné à hauteur de 20.000€

RÉALISÉ

Nouvelles zones de sports et loisirs

Transformation progressive des secteurs du Bois Houta et de Liberge en zones de sports et loisirs.

EN COURS

Mise aux normes énergétique des Halles des Sports

Réseau d'eau chaude, sanitaires, chauffage...

EN COURS

Soutenir le tissu économique local

>> Soutien à la **relance de l'association des commerçants (UCAID)** afin de maintenir le lien et créer une dynamique.

RÉALISÉ

>> Mise en place d'un **forum de l'emploi local** et d'un partenariat avec Pôle Emploi.

RÉALISÉ

>> Installation d'une **signalétique** et amélioration des voiries pour les entreprises situées **zone de Bonne Nouvelle**, en lien avec Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE.

RÉALISÉ

>> Développement des **offres de foodtrucks** dans le centre-ville et sur la zone des Six Croix.

EN COURS

>> Étude sur le **potentiel commercial du centre-ville** pour le développement de nouveaux commerces.

RÉALISÉ

Rassembler autour d'événements phares



Fête de la musique : ouverture de cet événement à tous les amateurs de musique, qu'ils soient dans une association, dans un groupe ou qu'ils aiment tout simplement jouer seul dans leur garage !

Octobre rose : nouveauté 2023, organisation d'une marche solidaire par les associations dongeoises en partenariat avec la Ville.

Marchés nocturnes : 1 vendredi soir par mois de mai à septembre.

Les Rendez-vous d'été : spectacles et concerts en plein air sur la période estivale.

Mais aussi : les jeux géants en bois à chaque petites vacances, la Saint-Patrick, le Festi'Jeunes, la Semaine Bleue, la semaine du Handicap, la Bourse aux plantes, la Rencontre des assos, Halloween Party, les Festivités de Noël...

RÉALISÉ

UNE VILLE VERTE ET CITOYENNE

Embellir notre commune

RÉALISÉ

Environnement

Plantation de minis-forêts à Liberge (1 000 arbres et arbustes plantés).

Centre-ville

Végétalisation du centre-bourg dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « cœur de bourg/cœur de ville » (Mise en œuvre de la phase d'études du projet de requalification de la Place Armand Morvan).

EN COURS

Quartiers et villages

Aménagements pour la sécurité routière et le cadre de vie des habitants.



15

EMPLOYÉS
MUNICIPAUX + 2
APPRENTIS AU
SERVICE VOIRIE/
ESPACES VERTS

49

HECTARES
D'ESPACES VERTS
ET D'ESPACES
NATURELS

Améliorer notre performance énergétique

Gestion de l'énergie

>> Adhésion au réseau de chaleur urbain porté par Saint-Nazaire Agglomération.

>> Élaboration d'un plan de sobriété énergétique : réduction du chauffage d'au moins 1° dans les équipements publics, réduction de la période et de la durée quotidienne de chauffe...

RÉALISÉ

>> Isolation des combles de l'Hôtel de Ville.

Diagnostic énergétique

Elaboration d'un diagnostic énergétique des 4 établissements recevants du publics (ERP) de + 1 000m².

RÉALISÉ

Créer des instances de démocratie participative

RÉALISÉ

Pour les jeunes

Relance du Conseil Municipal des Enfants fin 2021, composé de jeunes élus de la commune âgés de 9 à 11 ans.

Pour les adultes

Organisation de réunions publiques pour échanger avec les Dongeois sur divers sujets (projets urbains, voirie, sécurité, espaces publics, aménagements dans les villages et les quartiers).

EN COURS

Pour les seniors

Soutien à l'assemblée des Sages, instance de dialogue et de propositions avec des seniors de la Commune.

ET DEMAIN ?



Solidarités

Réhabilitation d'un nouveau logement d'urgence



Énergie

Création d'une géothermie pour la Mairie



Cimetière

Projet d'extension du cimetière et d'une chambre funéraire en face du cimetière



Sécurité

Mieux sécuriser les quartiers (renforcement de la Police Municipale et sécurisation de la voie publique par des aménagements demandés par les riverains).



Scolaires

Mise aux normes du restaurant scolaire de la Souchais



Mobilités

Mise en œuvre de pistes cyclables



Accessibilités

Mise en œuvre d'une signalétique plus claire dans la Ville

2020

2023

2026



Pie Grêche écorcheur - ©Acrola



Pipit Farlouse - ©Acrola



Traquet motteux sous espèce du Groenland - ©Acrola



Site d'observation et station de baguage Donges-Est

L'ACROLA dresse le bilan de l'année 2023.

Depuis 2002, l'association ACROLA mène des travaux de recherche et de suivi des oiseaux sur la commune de Donges, principalement à travers des opérations de baguage avec pour objectif le suivi annuel standardisé de la migration des passereaux paludicoles et plus particulièrement du Phragmite aquatique, déjà menacé d'extinction. Grâce à ces efforts, plus de 270 000 oiseaux ont été capturés, identifiés, marqués et relâchés, démontrant l'importance internationale de l'Estuaire de la Loire pour ces populations d'oiseaux.

→ En 2023, le suivi de la migration des passereaux paludicoles à Donges, réalisé par plus de 50 bénévoles pendant 84 jours, a permis de capturer 18653 oiseaux de 69 espèces différentes (62 en 2022, 58 en 2021, 51 en 2020, 63 en 2019), marquant la plus grande diversité spécifique depuis le début du suivi. Bien que les effectifs aient augmenté de 1,1% par rapport à 2022, le nombre total d'individus a diminué de 2,2%. Des contrôles de bagues étrangères ont révélé des migrations depuis la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne, la république Tchèque et le Danemark.

Un nouveau programme, PHENO, a été lancé pour étudier la phénologie (variations des phénomènes périodiques de la vie animale et végétale, en fonction du climat) de migration du Pipit farlouse.

La phénologie de 2023 montre un passage plus étalé et homogène avec deux pics en août, légèrement plus tôt que l'année précédente. Cependant, la plupart des espèces paludicoles ont enregistré une diminution du nombre d'individus capturés par rapport à 2022, soulevant des inquiétudes, en particulier pour des espèces à fort enjeu de conservation.



Un groupe d'espèces, dont la Gorgebleue à miroir et la Locustelle luscinoïde, montre des variations importantes depuis 2018, liées probablement aux conditions locales. Les effectifs du Phragmite aquatique, bien que présentant une légère diminution par rapport à 2022, montrent une résilience encourageante, avec un âge-ratio en hausse. Cependant, des inquiétudes persistent en raison de la baisse des effectifs globaux et des pressions sur les sites de nidification, d'hivernage et de halte migratoire.

Les autocontrôles, quant à eux, révèlent des taux d'engraissement divers, indiquant une possible insuffisance de nourriture, potentiellement liée à la dégradation des habitats et à la diminution de la disponibilité alimentaire due au changement climatique.

SCOLAIRES



Mise en place du traitement des biodéchets dans nos restaurants scolaires

Depuis la rentrée de septembre 2023, les restaurants scolaires de Donges trient leurs déchets alimentaires. Les enfants sont donc devenus acteurs du développement durable de la Commune.

→ Il s'agit, à la fin des repas, de récupérer les fonds d'assiettes, de plats, tout ce qui est biodégradable (os, trognons de pomme, restes alimentaires et serviettes en papier). Les biodéchets triés sont ensuite recyclés sous forme de compost, puis revendus aux agriculteurs locaux par une société spécialisée (Compos in-situ). Depuis la rentrée, 4039 kilos de biodéchets (broyat compris) ont été récoltés dans les trois restaurants scolaires de la Ville. À noter que la généralisation du tri des biodéchets, y compris pour les ménages, est prévue pour janvier 2024.

À L'HONNEUR



Légion d'honneur des Apprentis pour Billy FONTAINE, agent du service Espaces Verts

Le 20 septembre dernier, Billy FONTAINE s'est vu décerner le prix du mérite et la médaille de la légion d'honneur des apprentis. Ces distinctions lui ont été remises par Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de Loire-Atlantique et des Pays de la Loire et par la Société des membres de la Légion d'honneur à la Préfecture de la Loire-Atlantique.

Originaire de La Réunion, Billy est arrivé en Métropole il y a quelques années pour des raisons médicales. Après une lourde opération, il a fait le choix de s'installer dans la Région, laissant pour un temps derrière lui sa famille et ses amis.

→ Son parcours l'a conduit à rejoindre l'E2C (École de la 2e Chance Nantes Saint-Nazaire), une institution dédiée à la formation des jeunes éloignés de l'emploi, âgés de 16 à 30 ans, sans diplômes ni qualifications, ou titulaires du CAP, du BEP ou du Bac.

En 2021, suite à plusieurs stages au service voirie/espaces verts de la Ville de Donges, ses collègues l'ont vivement encouragé à passer le CAP Jardinier Paysagiste. Billy a alors intégré le CFA Jules Rieffel de Guérande au Lycée Olivier Guichard, entamant ainsi son alternance de deux ans à Donges dès septembre 2021. Après deux années d'efforts, il a brillamment obtenu son diplôme en juillet dernier, décrochant par la suite un contrat à durée déterminée d'un an au sein du service espaces verts de la mairie de Donges.

La reconnaissance de ses efforts ne s'est pas arrêtée là : La Société des membres de la Légion d'honneur soutient l'apprentissage et décerne chaque année localement un prix des apprentis. Pour y prétendre, les candidats doivent remettre un dossier (projet professionnel, lettre de

motivation, appréciations et notation des professeurs), qui est ensuite examiné par un jury selon des critères intégrant le mérite, le projet professionnel et l'environnement social du candidat.

C'est donc avec une grande joie que Billy, le CFA de Guérande et la Ville de Donges ont appris que Billy se verrait remettre le prix du mérite et la médaille de la légion d'honneur des apprentis le 20 novembre 2023.

« Billy est le genre d'élève que l'on rêve d'avoir dans sa classe, il a été un véritable moteur pour le groupe et est très apprécié de ses camarades. Son parcours, parsemé d'obstacles, fait de cette distinction une reconnaissance méritée, et nous sommes fiers de sa réussite ! » déclare Sébastien LEBERT du CFA de Guérande.

Billy quant à lui voit cette distinction comme une récompense personnelle liée à son parcours de vie. Il tient à exprimer sa gratitude envers Jérôme, son maître d'apprentissage, ainsi qu'envers Laëtitia et Stéphane du service Espaces Verts de la Ville, pour leur soutien et pour la très bonne ambiance au sein de l'équipe.

L'histoire de Billy est un témoignage de détermination, de travail acharné et de soutien mutuel, illustrant comment surmonter les obstacles pour atteindre ses objectifs. La Ville de Donges adresse ses félicitations à Billy pour son parcours exemplaire !

ENVIRONNEMENT



34 familles dongeoises se sont vues offrir un arbre ou un lot de 3 arbustes dans le cadre de l'opération un arbre, une vie 2023

Depuis près de 30 ans, l'initiative a permis de planter environ 20 000 arbres locaux sur les 16 communes du Parc naturel régional de Brière.

→ Cette année, la Commune de Donges a eu le plaisir d'offrir à chaque enfant inscrit, né et résidant sur la Commune entre le 1er octobre 2022 et le 1er octobre 2023, 1 arbre (un érable ou un merisier) ou un lot de 3 arbustes pour composer une haie (un prunelier, un noisetier et un groseiller). Les essences proposées ont été cultivées par les Pépinières Gicquiaud de St-Lyphard, partenaire de cet événement depuis plusieurs années.



MÉDIATHÈQUE

Un nouveau réseau de médiathèques avec de nouveaux services

Depuis plus d'un an, un travail important de mise en réseau a été engagé par Saint-Nazaire agglomération et les 10 bibliothèques municipales de l'Agglo.

À daté du 12 décembre 2023, toutes les médiathèques de l'agglomération nazairienne sont organisées en réseau afin de mettre en commun leurs services. Mais concrètement, qu'est-ce que ça change pour les utilisateurs ?

→ un **site web unique** pour accéder :

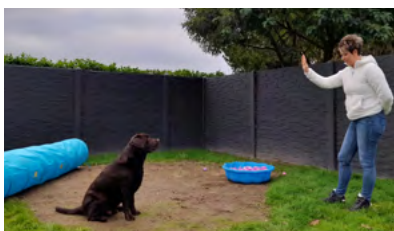
- à votre compte abonné-e ;
- à l'offre de livres, journaux, films, musique... des 10 médiathèques de Saint-Nazaire Agglomération ;
- aux ressources en ligne : livres numériques, vidéos à la demande, presse, formations... ;
- à l'agenda culturel des 10 médiathèques.

→ une **carte unique** pour emprunter dans les 10 médiathèques (sous conditions à Pornichet et Saint-Nazaire).

En pratique, chaque abonné-e pourra emprunter jusqu'à 20 documents dans chaque médiathèque pendant 1 mois. Les documents devront être empruntés et rendus dans la commune où ils sont localisés.

À la Médiathèque Jules Verne, Isabelle, Brigitte, Linda et Yoann sont à votre disposition pour vous renseigner et vous donner de plus amples informations sur ces nouveautés.

NOUVEAUX SERVICES POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL !



→ Il y a deux ans, nous vous présentions Julie, fondatrice de **Libre Amy et précieux délices**, un service dédié au bien-être des chiens et chats. Spécialisée initialement en indépendante dans le premier facteur de bien être pour elle, l'alimentation par des croquettes haut gamme et des sachets humides pour chats et chiens en livraison à domicile, Julie a depuis étendu ses horizons après avoir acquis de nouveaux diplômes. Aujourd'hui, son entreprise offre une gamme diversifiée de services axés sur le bien-être animal et la relation entre les animaux de compagnie et leurs propriétaires. Ces services comprennent des consultations en comportementalisme canin et félin, des séances individuelles d'éducation canine (*service au plus près de l'individualité de chaque animal et de chaque propriétaire, par une approche personnalisée*), des conseils en Fleurs de Bach, et très prochainement au cours de l'année 2024 elle sera formée en naturopathie ainsi qu'en éducation à la connaissance du chien et aux risques d'accidents par morsures pour le jeune public (PECCRAM). **Libre Amy et précieux délices** ne se limite plus à la simple livraison de croquettes à domicile, mais s'engage pleinement dans la promotion du bien-être global de nos amis à quatre pattes et dans le soutien de la relation unique qui les lie à leurs humains.



06 66 25 13 66

libreamyetreprecieuxdelices.fr
july.hauret@icloud.com

SCOLAIRES



De nouvelles têtes pour le Conseil Municipal des Enfants 2023-2024

Fin septembre, les élèves des écoles élémentaires de Donges ont voté pour leurs nouveaux représentants au sein du conseil municipal des enfants.

→ Au cours du mandat 2022-2023, les représentants élus des trois écoles ont entrepris diverses initiatives, telles que le ramassage des déchets, la sensibilisation au harcèlement scolaire et la participation à la commémoration de l'armistice de 1918 le 11 novembre. Ils ont également bénéficié d'interventions de personnes telles que le député Matthias TAVEL et des agents de la Police Municipale, qui sont venus échanger sur leur profession. La mise en place du nouveau CME a eu lieu le 11 octobre 2023 à la mairie.

Les 27 élus du mandat 2023-2024 : Cléa ARGENCE, Judith CARRE, Manon DERVE, Malo ROLLAND, Neelâm SIRAN-RAMSAMY (école St-Joseph) ; Axel BAZILE, Lola BONI, Léonie COLMONT, Liam FORTUN, Jules HASPOT, Alban MENANTEAU (école de la Pommeraye) ; Aya AZELMAT, Jules BARRETEAU, Maxime BAUDICHAUD, Mathilda CLAVIER LACOMBLEZ, Lily CRAND, Yanis FOURRE, Aloïse GLOTAÏN, Maël LE BRUN, Leslie LETILLY, Zoé LODDE, Wenan LUCAS, Clara MAHO, Milan RAYNAUD, Evan TROCHU, Lily WY SOCKI, Ethan ZORKOT (école Aimé Césaire).





REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Le contrat « cœur de bourg / cœur de ville » vise à accompagner les projets de requalification urbaine dans le domaine de l'habitat, de la transition écologique, des mobilités, des services et commerces de proximité... La Ville de Donges s'est engagée dans ce processus courant 2023, mais qu'est-ce que cela implique pour la Commune ?



Le point avec...

François CHÉNEAU,
Maire de Donges

Pourquoi lancer un projet de réhabilitation du centre-bourg ? Est-ce vraiment une priorité, quand on fait la liste des travaux et des équipements dont la Commune a besoin ?

« Il est bien sûr légitime de se poser cette question. Mais avec un peu de recul, on comprend mieux les enjeux de l'attractivité. Pour que la Commune garde ses commerces et ses services, une nouvelle dynamique est nécessaire. Et cette dynamique passe par la revitalisation du « *Cœur de Bourg* », là où se trouve l'essentiel des commerces existants. Si nous ne faisons rien, le risque serait de voir Donges devenir une « *commune dortoir* », sans enseignes et sans services de proximité. C'est un enjeu pour tous les Dongeois, pas seulement ceux qui habitent en centre-ville !

Même chose pour les mobilités : faire de la place pour le vélo dans les quartiers, cela n'a de sens que si les services et les commerces du centre-ville sont accessibles facilement, ce qui suppose que

les voiries et les signalétiques soient retravaillées.

J'ajoute que le projet « *Cœur de Bourg* » intègre l'hypothèse d'un nouvel équipement public, sportif ou culturel.

Enfin, comme je l'ai dit le 2 novembre au conseil municipal, les quartiers et les villages ne vont pas être délaissés : nous allons y programmer des travaux après être allés à la rencontre des habitants. Une première réunion a eu lieu pour Revin, d'autres vont suivre. »

Quel va être l'engagement de la Ville, notamment sur le plan financier ?

« Le projet « *Cœur de Bourg* » s'inscrit dans un dispositif d'aide aux communes porté par le conseil départemental. Bien évidemment, la Ville n'engagera pas de dépenses sans un soutien financier significatif du Département et des autres collectivités. Nous avons désendetté la Commune, ce n'est pas pour la remettre en difficultés ! »

Gros plan sur...

Un plan guide pour définir le devenir du centre-bourg de Donges !

La Commune de Donges s'est engagée dans une démarche de plan guide dans le cadre du dispositif « Appel à Manifestation d'Intérêt : cœur de bourg / cœur de ville » porté par le Conseil départemental de Loire-Atlantique. Le plan guide est l'expression d'une vision stratégique à long terme d'aménagement du centre-bourg (trame des aménagements et des équipements futurs du centre-ville et de ses abords ; première réflexions sur la revitalisation de la place Armand Morvan). C'est pour cela qu'il concerne tous les Dongeois !

REVALORISATION DU CENTRE-BOURG : PRÉSENTATION DU PLAN-GUIDE FIXANT LES INTENTIONS D'AMÉNAGEMENTS

Le samedi 4 novembre 2023, une réunion publique a eu lieu à la salle des Guifettes pour associer les Dongeois à la démarche de « Plan guide » ainsi qu'aux projets en cours ou envisagés. La séance a débuté par une introduction visant à partager les caractéristiques et les enjeux de la mission « Plan guide », puis des ateliers de discussions par groupe autour de panneaux thématiques ont été organisés afin de recueillir les avis des participants et favoriser les échanges autour des actions principales du Plan guide.

→ Le Plan guide représente un document de référence qui

présente le projet communal à l'horizon du mandat et au-delà. Il établit les orientations stratégiques pour le développement du centre-bourg, ainsi que son plan d'action pour une mise en œuvre opérationnelle. Il identifie et hiérarchise les interventions nécessaires, expose le calendrier de mise en œuvre et évalue les moyens nécessaires à la réalisation des projets.

Il s'agit d'une feuille de route visant principalement à assurer la cohérence dans le développement de la Commune. Cette étude permet ainsi de définir et de hiérarchiser les projets d'aménagements à mener à plus ou moins long terme pour répondre aux problématiques auxquelles est confrontée la Commune et aux besoins exprimés par les habitants.

REDONNER DE L'ATTRACTIVITÉ AU CENTRE-BOURG

La volonté de la Ville est de redonner de l'attractivité au centre-bourg en proposant des solutions visant notamment à :

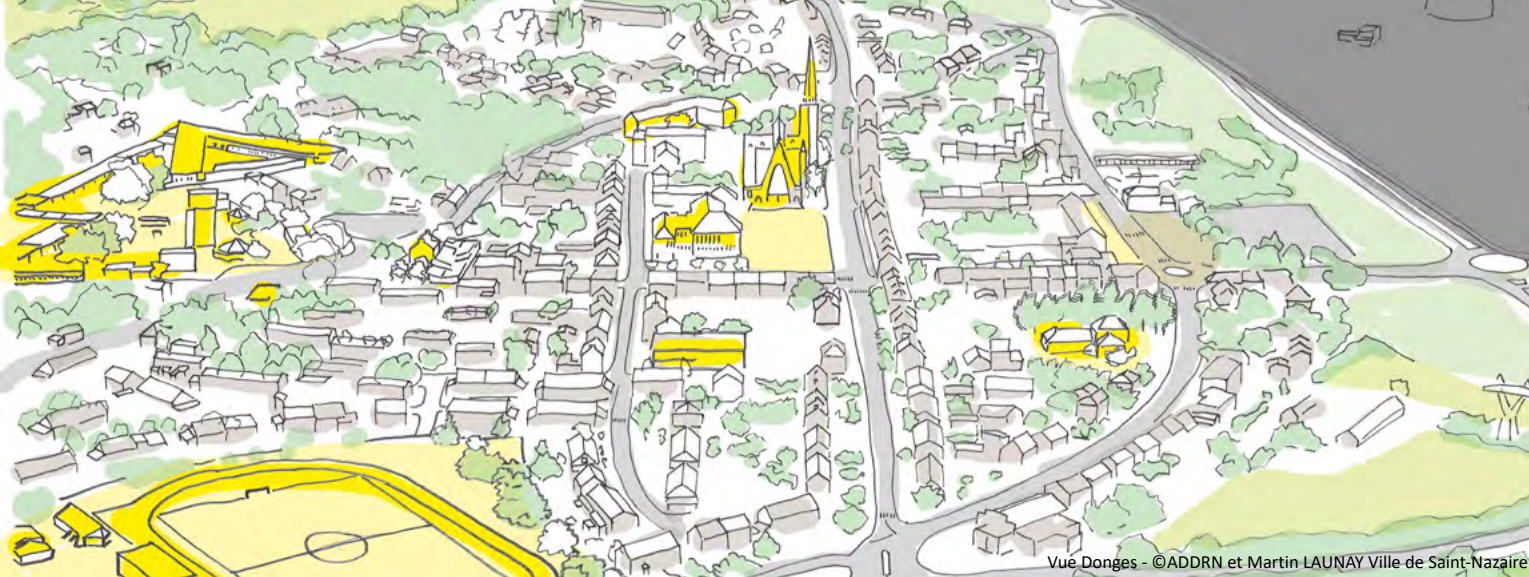
- Préserver et renforcer la qualité architecturale, urbaine et paysagère du bourg
- Faciliter les mobilités durables :
 - ◇ Aménagement de la traversée d'agglomération pour améliorer le cadre de vie et la vie locale, les espaces majeurs, l'accessibilité, les liaisons douces, la sécurité routière...
 - ◇ Engagement d'une réflexion sur

la place et l'usage de la voiture (usage, stationnement, gestion de flux) dans le périmètre défini.

- Engager une réflexion sur un maintien, en centre-bourg, des commerces actuels, leurs développements et l'implantation de nouvelles enseignes.
- Adapter l'offre de logement et de services (commerces, services à la personne, ...) aux besoins actuels de la population, notamment pour les personnes âgées, pour maintenir la vie sociale et économique du bourg, lutter contre la vacance et la dégradation des immeubles bâtis.

12





Vue Donges - ©ADDRN et Martin LAUNAY Ville de Saint-Nazaire

SYNTHÈSE DES PROJETS ÉTUDIÉS

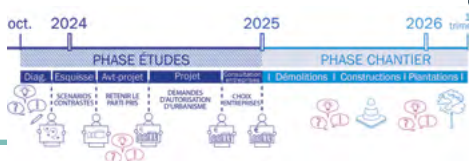
1 Regualification des espaces publics de la Place Armand Morvan (horizon 2026)

LES OBJECTIFS :

- Ramener de la **convivialité** sur la place Armand Morvan notamment **par la végétalisation** ;
- **Affirmer le rôle de centralité** de la place en valorisant la fonction commerciale et événementielle ;
- **Favoriser les modes de déplacement doux**, intégrer des itinéraires cyclables sécurisés et optimiser le stationnement.

MAIS AUSSI :

- **Soutenir les commerces de proximité**
- **Une médiathèque rénovée ou reconstruite** : des investissements sont prévus pour permettre soit de rénover la médiathèque, soit de la reconstruire (à arbitrer avec le projet d'extension de la Halle des Sports).



2 Un nouvel équipement public (horizon 2030)

SCÉNARIO 1 Une nouvelle médiathèque au sein d'un pôle culturel

- Une nouvelle médiathèque, en extension de l'Espace Renaissance, offrirait l'opportunité de repenser les équipements culturels pour mutualiser les ressources et créer un pôle culturel intégrant les services d'Événementiel, de programmation culturelle et de médiathèque. Elle viserait à assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, à accroître la surface pour améliorer et développer les services existants tels que l'espace multimédia, la ludothèque et l'espace d'exposition/animation. La médiathèque doit également être un lieu de confort favorisant la rencontre et divers usages tels que la lecture, les jeux et le travail, tout en optimisant les coûts grâce à un équipement économe en énergie.

LES LIMITES DU PROJET :

- Le site est soumis à la **réglementation PPRT** > délais d'instruction à envisager.



SCÉNARIO 2 Une extension de la Halle des Sports

- La création d'une extension de la Halle des Sports permettrait de bénéficier d'une salle de sports dédiée à la pratique de la gymnastique et des sports de combats.
- Cette extension signifie :
 - ◇ libérer des créneaux de la Halle des sports qui bénéficieraient aux autres clubs (environ 30h)
 - ◇ faciliter la pratique de la gymnastique et des sports de combat : pas de problématique de déplacement de matériel (sauf compétition).

LES LIMITES DU PROJET :

- Le site est soumis une réglementation en cours d'évolution liée à l'inondabilité > complexité technique, potentiel surcoût, rallongement des délais à envisager
- Les compétitions auraient lieu dans la Halle des Sports, ce qui signifie un déplacement du matériel > Il est possible que le déplacement du plateau sportif doive être envisagé.

+ d'infos sur ville-donges.fr/travaux dans la ville



Un bilan prometteur après un an de Municipalisation des Services Enfance-Jeunesse

Depuis le 1er janvier 2023, la Ville de Donges a repris en gestion directe les accueils périscolaires du matin et soir sur le temps scolaire et du mercredi, ainsi que les accueils extrascolaires lors des petites vacances et la période estivale, y compris l'accueil jeunes destiné aux 11-17 ans.

Après près d'un an de mise en œuvre, la municipalité dresse un premier bilan, tant sur le plan qualitatif en ce qui concerne l'éventail des activités proposées, que sur le plan quantitatif en termes d'affluence d'enfants et de coûts opérationnels.

→ LES AGENTS AU SERVICE DE VOS ENFANTS

Pour la gestion de ces accueils, la Ville a recruté **4 directeurs-trices** en cours de formation pour le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs (BAFD) et **12 animateurs-trices** possédant le CAP petite enfance, le BAFA ou le CPJEPS. Cette approche a permis de diversifier les compétences au sein des équipes et de les adapter en fonction des tranches d'âge.

Un responsable Enfance-Jeunesse supervise la coordination des accueils, garantissant ainsi leur bon fonctionnement.

La municipalisation a également ouvert des **opportunités de formation** pour les équipes d'animation et de direction, avec un large éventail de cours dispensés par le CNFPT, ainsi que des

jours ressources organisées par Jeunesse et Sport et des associations d'éducation populaire.

En 2024, nos équipes participeront à des formations telles que la régulation des conflits, le développement de l'empathie en centre de loisirs, les activités physiques et sportives, ainsi que la santé mentale et les états psychiques des jeunes en centre de loisirs.

De plus, la **stabilité de l'équipe** permet d'avoir des référents auprès des enfants, ce qui facilite leurs repères sur les différents temps d'accueils. Cela est dû à la volonté de mettre en place des contrats horaires satisfaisants malgré la précarité fréquente de ces postes aux plannings fragmentés.

→ PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

La Ville a mis en place un PEDT pour tous les accueils, offrant ainsi un cadre favorisant la **coordination des actions pour l'ensemble des intervenants éducatifs**. Cela vise à respecter de manière optimale les rythmes, besoins et aspirations individuels de chaque enfant.



1 AN

DE MUNICIPALISATION
DES SERVICES
ENFANCE/JEUNESSE



BILAN DES EFFECTIFS DANS LES 3 ACCUEILS DE LOISIRS

AUCUNE INSCRIPTION D'ENFANT N'A ÉTÉ REFUSÉE

JUILLET

Maternelles : de 26 à 67 enfants (pour un accueil prévu maximal de 70 enfants).

Élémentaires : de 19 à 60 enfants (pour un accueil prévu maximal de 67 enfants).

AOÛT

Maternelles : de 16 à 49 enfants (pour un accueil prévu maximal de 58 enfants).

Élémentaires : de 12 à 44 enfants (pour un accueil prévu maximal de 49 enfants).

Lors des petites vacances scolaires, nous accueillons une cinquantaine d'enfants côté maternelles et le même nombre côté élémentaires.

L'affluence pour les accueils périscolaires matin et soir varient avec un maximum de 35 enfants pour Pommeraye – 6 ans, et 61 + 6 ans, 53 enfants pour Casanova, et 84 enfants pour Césaire.

Trois enjeux majeurs ont été définis au sein de ce PEDT par l'ensemble des partenaires actifs dans le domaine de l'enfance sur le territoire :

- la promotion de la citoyenneté ;
- la sensibilisation aux enjeux environnementaux et au développement durable ;
- la promotion du lien intergénérationnel.

Ces valeurs sont partagées par les divers acteurs du territoire et se reflètent dans leurs actions éducatives.

→ **LES NOUVEAUTÉS DE NOS ACCUEILS DE LOISIRS**

Pendant la période estivale et les petites vacances, des sorties ont été organisées, marquant une nouveauté depuis la reprise en régie de ces services. Pour exemple, **les enfants de maternelle ont réalisés quatre sorties sur des sites en dehors de la commune**, tels que le *ParcOfolies* de La Baule, l'atelier du pain à Pornic, *Tépacap!* à Savenay, et une sortie au *parc zoologique de Branféré*. Pour **les élémentaires, cinq sorties** ont été proposées en dehors de la commune : *le parc des Naudières* à Sautron, *le parc paysager/aire de jeux en bois* à Saint Nazaire, le *Bois Roy*

et la *plage de Saint-Michel-Chef-Chef*, le *parc zoologique de Branféré*, et *Légendia Parc* à Frossay.

En parallèle, des sorties ont également été organisées pour permettre aux enfants de **découvrir leur ville** : la *Médiathèque Jules Verne*, l'*EHPAD Le Clos Fleuri*, les *aires de jeux*, la *ferme extraordinaire*, et le *City Park*. Enfin, des sorties à la ferme ont été organisées dans le but de sensibiliser les enfants à l'alimentation durable et au circuit court.



Sortie à la ferme laitière GINEAU de Saint-Michel-Chef-Chef. Antoine, éleveur laitier Bio, transforme ses produits sur place et les vend dans un rayon de 80 km autour de sa ferme. Il est l'un des fournisseurs de l'UPAM (cuisine centrale située à Saint-Nazaire, qui prépare les repas des enfants le midi) et est également membre du réseau Bio « Invitation à la Ferme ».



ZOOM SUR...

24 JEUNES SONT PARTIS EN MINI-CAMP

Un séjour de cinq jours et quatre nuits a été organisé au Manoir de la Coëletterie à Saint-Malo, du 14 au 18 août 2023. Destiné à 24 enfants de 6 à 11 ans, cette expérience a été partagée par 16 garçons et 8 filles. Les retours des familles ont été extrêmement positifs, saluant l'organisation, la communication, le lien maintenu pendant le séjour et la satisfaction exprimée par les enfants.



Quid de la Maison des Jeunes ?

La Maison des Jeunes compte actuellement **60 adhérents**. En plus de proposer un accueil libre, des activités sur place et des sorties, la MDJ organise des ateliers spécifiques axés sur des thématiques précises.

→ C'est le cas du projet autour de la fresque du climat qui mobilise l'intelligence collective pour sensibiliser les jeunes aux changements climatiques. Son approche ludique et pédagogique permet aux jeunes de s'approprier le sujet.

La concrétisation de ce projet se matérialisera par la création d'une fresque réalisée par les jeunes et encadré par l'association « On Fait le Mur » mettant en avant des solutions face au changement climatique.

Afin de s'approprier le local et lui redonner un coup de jeune, nos peintres en herbe vont transformer les murs de la MDJ et ainsi lui donner une identité à leur image.

Bilan financier

Les dépenses engendrées par le coût des salaires et les coûts opérationnels (matériel, prestations de services, consommables, entretien, etc.) pour assurer le bon fonctionnement de ces nouveaux services sont estimées pour 2023 à :

390 000€ pour les accueils périscolaires (soir/matin et mercredi)

96 000€ pour la Maison des Jeunes

230 000€ pour les accueils extrascolaires (vacances et mini-camp)

7,2%

DU BUDGET GLOBAL DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE 2023

Il est important de souligner que la Ville bénéficie d'une subvention de la CAF pour la mise en œuvre de ces services, en plus des contributions financières des familles.



ANIMATIONS



Carnaval Party et Saint-Patrick : Double explosion de Joie et de Musique !

La Municipalité annonce avec enthousiasme deux événements incontournables pour ce début d'année : la cinquième édition de la Carnaval Party, suivi de près par la seconde édition de la Saint-Patrick en mode 100% Fest-Noz.

CARNAVAL PARTY, C'EST REPARTI !

Pour la cinquième année consécutive, la Ville souhaite perpétuer la tradition du carnaval. Prévu pendant les vacances scolaires d'hiver, venez revêtus de vos plus beaux costumes et/ou maquillages pour une après-midi festive au rythme des musiques actuelles, **mercredi 6 mars à la Salle des Guifettes de 14h à 18h**. Si vous n'êtes pas encore maquillés, pas d'inquiétude, une maquilleuse sera présente pour vous embellir !

Les Jeux en bois seront également de la partie, disposés au fond de la salle pour divertir petits et grands. À noter qu'ils seront accessibles toute la semaine précédente dans la salle polyvalente, ouverte de 14h à 18h tous les jours (pas de nocturne prévue en raison de la faible

fréquentation). Un goûter traditionnel, comprenant crêpes, gaufres, boissons, ainsi qu'un bar à bonbons, sera gracieusement offert par la Ville pour parfaire cette journée festive.

FÊTE DE LA SAINT-PATRICK

La Saint-Patrick revient cette année en version 100% Fest-Noz, et l'entrée reste toujours gratuite. Suite au succès et aux retours positifs de l'édition 2022, la Ville relance la soirée Saint-Patrick le **vendredi 15 mars à la Salle des Guifettes à partir de 20h**.

Comme lors de l'édition précédente, des Jeux en bois seront disponibles, et un bar avec restauration sera à votre disposition. Venez profiter des performances entraînantes de Kendirvi, qui signifie « cousins » en breton, des duos Rozé/Lebreton et Serot/Janvier, des sonneurs mobiles, et de quelques surprises prévues au programme.

Amis danseurs, préparez-vous à vivre une soirée mémorable !

16

i MUSIQUE FOLK...



Quand la Suède s'invite à Donges

L'UNIVERS D'ESKELINA, C'EST UN MÉLANGE DE SAVEURS INTERNATIONALES, UNE INVITATION AU VOYAGE, UNE AVIDITÉ DE PARTAGE D'ÉMOTIONS, UN GRANDE BOL D'AIR PUR...

L'histoire d'Eskelina débute en Suède – le pays qui lui a donné son accent chantant et une façon unique de jouer avec la langue française. Sa sensibilité est portée par une musique généralement folk, quelque part entre Joan BAEZ et Léonard COHEN.

Bien que Suédoise, son spectacle est également chanté en anglais avec une grande place aux textes en français pour lesquelles elle a collaboré avec Christophe BASTIEN (Debout sur le zinc), et Florent VINTRIGNER (La Rue Ketanou).

Nous vous donnons rendez-vous, **vendredi 16 février**, pour explorer avec elle sa vision décalée, réaliste et romantique de la vie moderne à travers des textes qui assument une pensée qui ne se laisse enfermer ni par la société, ni par la bien-pensance.



ESKELINA
Tout public - Concert assis - Gratuit
20h30 à l'Espace Renaissance

PETITE ENFANCE



Viens je t'emmène ! Voici le thème retenu pour la semaine nationale de la Petite Enfance en 2024.

Cette semaine est dédiée aux échanges et aux rencontres entre les professionnels de la petite enfance, les parents et les tout-petits.

L'objectif de cet événement est de favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants dès l'âge de 3 mois, soutenir les parents dans leur rôle et valoriser le travail des professionnels de la Petite Enfance.

Elle se déroulera du 16 au 23 mars avec la participation active de La Maison de la Petite Enfance « La Farandole » et du Multi-accueil Bout d'Chou.

Au programme de cette Semaine de la Petite Enfance :

→ Des jeux partagés au Relais petite enfance

- pour créer des occasions supplémentaires de dialogue entre assistantes maternelles et parents.
- pour permettre aux parents de mieux se représenter les matinées de leur enfant au Relais petite enfance.

Ces ateliers partagés seront également ouverts aux futurs parents qui souhaitent mieux comprendre les métiers de l'accueil à domicile et le rôle du Relais petite enfance.

Temps fort le mardi matin 19 mars avec la venue d'une ferme itinérante dans le jardin de « La Farandole ».

→ Au Multi-accueil, des ateliers en lien avec la thématique de la semaine seront proposés aux enfants et à leurs parents.

Un temps fort aura lieu le vendredi 22 mars en soirée, offrant aux parents et aux professionnels l'opportunité d'échanger dans une atmosphère conviviale. Suivrons des « portes ouvertes » de 18h30 à 20h.

WEEK-END DU VIEUX PAPIER DE L'OSCD



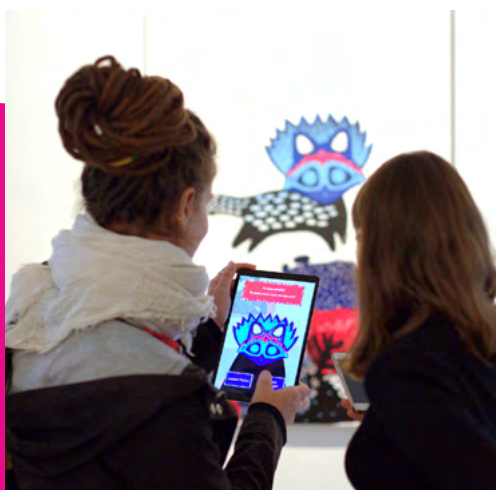
Pour fêter cette nouvelle année, l'OSCD organise sa 18^{ème} édition du week-end du vieux papier et de la carte postale les 27 et 28 janvier à la salle des Guifettes de 9h à 18h. Ce salon dédié aux supports papier (cartes postales, timbres, documents anciens, livres, affiches, BD, etc.) accueillera 200 mètres linéaires d'exposants professionnels, particuliers et collectionneurs venant de toute la région Ouest. Cette manifestation va au-delà d'une simple animation destinée aux connaisseurs, elle offre à tous un voyage dans le passé.



Bar et restauration sur place.
Entrée libre - Contact OSCD
02 40 91 00 55

EXPOSITION

i RÉALITÉ AUGMENTÉE...



Uramado - le réveil des Tanukis

POUR FÊTER LE LANCEMENT DU NOUVEAU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES, SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION VA PROPOSER UNE EXPOSITION EN RÉALITÉ AUGMENTÉE DANS CHACUNE DES MÉDIATHÈQUES, DE FÉVRIER À AVRIL 2024.

« URAMADO - Le réveil des Tanukis » est un parcours qui raconte l'histoire des Tanukis, des esprits de la forêt qui se réveillent en ville. Ces créatures sont des animaux totem de jour ou de nuit, qui seront disséminés dans les 10 médiathèques de l'agglomération.

Les visiteurs seront conviés à les traquer et à les voir prendre vie en approchant un smartphone ou une tablette. Au fil de cette quête, les esprits s'animent, expriment leur étonnement et interrogent le spectateur. Selon les réponses fournies, le participant peut découvrir qu'il est lui-même un esprit et déterminer à quel « Animal Totem » et quel Élément (eau, vent, feu, sable...) il est associé. Des ateliers, un live vidéo-jockey et un livre URAMADO accompagneront le parcours, offrant au public une immersion multidimensionnelle dans l'univers d'URAMADO. Pour connaître son animal totem, il faudra visiter une médiathèque abritant des Tanukis de jour et pour connaître son Élément et compléter la quête, il faudra se rendre dans une médiathèque présentant des Tanukis de nuit. **Que l'aventure commence !**



GRATUIT - sans inscription
Renseignements auprès de la
Médiathèque Jules Verne au
02 40 91 01 31 ou mediatheque@ville-donges.fr



URBANISME



Des aides pour les commerçants

Dans le cadre de sa compétence de soutien et de développement au commerce, Saint-Nazaire Agglomération subventionne les commerçants pour la mise en valeur et la mise aux normes d'accessibilité de leur local.

Cette aide s'élève à 25 % du montant des travaux HT dans la limite de 50 000 € de travaux subventionnables. Elle peut même être portée à 30 % si l'immeuble est traité dans sa globalité (devanture commerciale et logement à l'étage).

→ Pour être éligible il convient d'être immatriculé au registre du commerce ou au répertoire des métiers, occuper un local de moins de 300 m² et se situer en centre-bourg. Les professions libérales, banques, assurances, agences immobilières, agences d'intérim, professions paramédicales...en sont exclues.

L'ensemble des travaux participant à la valorisation de la vitrine sont pris en compte ainsi que ceux permettant de rendre accessible le commerce.

Ces aides sont conditionnées au respect de la réglementation en vigueur et à l'obtention des autorisations nécessaires :

- Autorisation de travaux pour les modifications intérieures,
- Déclaration préalable pour les modifications de l'aspect extérieur,
- Modification d'enseigne dans le périmètre de protection de l'église Saint-Martin.



RAPPEL : BOUTIQUE MOBILE TER



→ Vous souhaitez acheter vos billets ? Vous informer sur l'offre TER ou sur les services SNCF ?

La gare Mobile TER Pays de la Loire, c'est presque tout SNCF sur la place de l'Hôtel de Ville de Donges !

**Retrouvez
la boutique mobile TER
tous les lundis de 9h à 12h
et de 13h à 14h30
Place Armand MORVAN**



Des conseils pour améliorer son enseigne peuvent être obtenues auprès du CAUE 44 :

<https://www.caue44.com> et en prenant rendez-vous au siège de Saint-Nazaire Agglomération pour un conseil personnalisé.

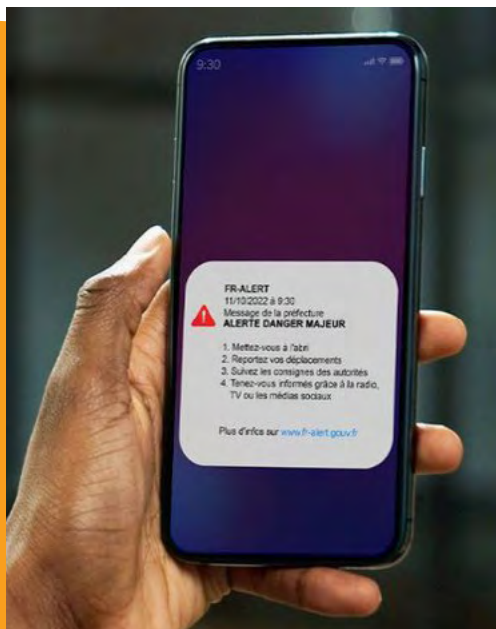
Plus de renseignements auprès du service commerce au 02 40 17 13 49 ou commerce_carene@agglo-carene.fr

Plus de renseignements sur la réglementation applicable, service urbanisme de la Ville de Donges aux heures et jours habituels d'ouverture au 02 40 45 79 71 ou urbanisme@ville-donges.fr

PRÉVENTION



CÉDRALIS ET FR-ALERT



Systemes d'alerte à la population

LE JEUDI 9 NOVEMBRE DERNIER, LA PRÉFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE A ORGANISÉ UN EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE « RISQUE INDUSTRIEL » DESTINÉ À TESTER LE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DE LA RAFFINERIE TOTALENERGIES DE DONGES. DEUX SYSTÈMES D'ALERTE À LA POPULATION ONT ÉTÉ TESTÉS DANS LE CADRE DE CET EXERCICE.

Vous n'avez rien reçu sur vos téléphones ?

→ **FR-ALERT** est conçu pour alerter toute personne présente dans la zone d'alerte, grâce aux réseaux de télécommunications. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable pour recevoir les alertes, néanmoins, pour un exercice, la case "FR-Alert exercice" doit être cochée dans les paramètres de votre téléphone – elle l'est automatiquement sur les téléphones les plus récents, mais doit être activée sur certains téléphones. Pour l'activer, vous pouvez taper le terme "Urgence" ou "Alerte" dans la barre de recherche des paramètres de votre téléphone et cocher la case "FR Alert exercice".

→ **CEDRALIS** est le système d'alerte de la Ville de Donges. Après votre inscription, n'hésitez pas à noter le numéro d'appel dans vos contacts téléphonique : 01 62 18 30 22



TRI DES DÉCHETS

Pensez à valoriser vos coquilles

Savez-vous qu'une collecte de coquilles est organisée par Saint-Nazaire agglomération jusqu'au 9 mars 2024 ?

Toutes les coquilles sont acceptées à condition qu'elles soient bien vidées. Les coquilles collectées seront ensuite transformées localement en amendement agricole.

→ **OÙ LES DÉPOSER ?** Les coquilles d'huîtres et coquillages (coquilles Saint-Jacques, moules, praires, bulots, bigorneaux, palourdes) peuvent être déposées en points d'apport volontaire ou en déchèterie. *La déchèterie de Donges est ouverte le lundi de 13h30 à 18h, mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.*

→ **CE QUI N'EST PAS ACCEPTÉ** Il n'est pas autorisé de déposer des sacs plastiques, serviettes, rince-doigts, crustacés, crevettes, langoustines ou tout autre reste de repas.

→ **POURQUOI TRIER SES COQUILLES ?**

- Pour alléger sa poubelle d'ordures ménagères.
- Pour valoriser localement ses déchets.



Pour en savoir plus ?

02 51 76 13 22 ou

www.saintnazaireagglo.fr/demarches-et-infos-pratiques/infos-pratiques/dechets



BESOIN D'UN MODE DE GARDE PONCTUEL ?



→ **POURQUOI NE PAS OPTER POUR L'ACCUEIL OCCASIONNEL ?**

Besoin de souffler, de faire une course, d'aller à un rendez-vous, de préparer la séparation en douceur... le Multi-accueil « Bout d'Chou » vous propose d'accueillir votre enfant de manière ponctuelle, que ce soit pour une journée, une demi-journée ou quelques heures.

Nous proposons des activités d'éveils adaptés offrant également l'opportunité de partager des temps de jeux avec d'autres enfants.

Cet accueil est proposé sur réservation, en fonction des possibilités du service, et après une période d'adaptation.

L'accueil occasionnel est ouvert de 8h30 à 17h30. Une inscription est nécessaire, mais aucun contrat n'est exigé.



Pour toutes questions ou pour effectuer une inscription, n'hésitez pas à contacter le Multi-accueil au 09 64 41 49 41

PETITE ENFANCE

LIENS INTERGÉNÉRATIONNEL



1 - Sortie à l'Océarium du Croisic
2 - Balade « signée » à Revin

Quand les Tout-Petits et les Aînés partagent joie et complicité

LE MULTI-ACCUEIL « BOUT D'CHOU » ET LE RELAIS PETITE ENFANCE ENTRETIENNENT UN PARTENARIAT AVEC L'EHPAD LE CLOS FLEURI DANS LE BUT DE FAVORISER LES ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS ET DE PARTAGER DES MOMENTS AGRÉABLES ET CONVIVIAUX.

Nous offrons aux enfants et aux résidents la possibilité d'établir des relations les uns avec les autres à travers diverses activités telles que le chant, la lecture, les goûters, le jardinage et les sorties. Nous encourageons ainsi la transmission, le respect et le partage. Ces rencontres ont lieu régulièrement, aussi bien dans les structures Petite Enfance de la Ville qu'à l'EHPAD. Les balades en plein air sont privilégiées, car les expériences sensorielles au contact de la nature sont riches à tous les âges de la vie et propices à des échanges plus libres. Les résidents participants restent les mêmes tout au long de l'année afin de permettre un lien avec les enfants et les professionnelles.



Bienvenue à...



Sandrine (responsable d'agence), Siam et Alexandra (chargées de recrutement)

L'AGENCE INTERIM NATION

Agence spécialisée en travail temporaire, en accompagnement placement, en formation, en recrutement CDD / CDI ou en CDI intérimaire, Interim Nation recherche les meilleurs profils dans divers secteurs d'activité tels que le B.T.P, le Tertiaire, l'Hôtellerie de Luxe, la Restauration, le Transport, la Logistique, l'Industrie, et la Grande Distribution. Située stratégiquement à proximité de l'aire de covoiturage des Six Croix, l'agence offre une accessibilité optimale, tant par les transports en commun que par le covoiturage, facilitant ainsi la rencontre entre les talents et les opportunités professionnelles •

Contact

Village d'Entreprises - 6 rue du Docteur Jules Poumier - ZA Les Six Croix, Donges - 02 52 41 01 41 - donges@interim-nation.fr
www.interim-nation.fr - Ouvert du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h

PIERRE SOUCHU PM SERVICES

Après 18 ans en tant que pâtissier-chocolatier dans de grandes maisons, j'ai décidé de me réorienter vers un domaine d'activité que j'affectionne particulièrement : la rénovation, l'aménagement intérieur ainsi que tout ce qui est lié à cette branche. PM Services se tient donc à votre disposition pour offrir ses services de travaux, de rénovation et d'aménagement (*salle de bain clé en main, pose de sol, enduit intérieur, tapisserie, peinture et Airless, remise au propre, ...*). Mon agrément **service à la personne** vous permet de bénéficier de **déductions fiscales** sur le revenu égales à **50 % des dépenses engagées** sur la prestation de petits bricolages du quotidien •

Contact

Du lundi au vendredi, sur rendez-vous. Devis gratuit au 06 65 61 74 65 ou pmservices44@hotmail.com
f P M-Services / Pierre multi-services multiservices-saintnaizaire.fr



ISABELLE UHLMANN THÉRAPEUTE ÉNERGÉTIQUE

À travers la Réflexologie, je propose une gamme de services incluant des soins énergétiques, la lithothérapie, l'acupression et l'acupuncture sans aiguilles. L'objectif principal des soins énergétiques est d'harmoniser et purifier les différents niveaux d'énergie, favorisant ainsi une circulation fluide de l'énergie et la diminution des inconforts physiques et psychologiques. En plus de mes prestations en Réflexologie et en soins énergétiques, j'apporte un soutien aux personnes en fin de vie, à leurs familles et dans leurs démarches administratives •



Contact

89, avenue des Herlains, Donges - Sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi de 9h à 19h. 07 85 08 38 62 ou isabelleuhlmann14@gmail.com
Biographie : « Pas à pas vers la lumière »

ABEL SARELOT TRIDON COURTAGÉ

Spécialiste du courtage en crédit immobilier, professionnel et assurance de prêts, je vous accompagne tout au long du processus de recherche et de mise en place de la formule de financement la mieux adaptée à votre projet, dans les conditions les plus avantageuses du marché. J'assure un suivi personnalisé et je reste votre unique interlocuteur, du calcul de votre capacité d'emprunt jusqu'à la remise des clefs. Les études sont gratuites et peuvent être réalisées en agence, à domicile ou à distance pour votre plus grande commodité •



Contact

07 86 30 10 55 ou abel.sarelot@ymanci.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 19h / Le samedi de 10h à 18h
f YMANCICABINETTRIDON https://tridoncourtage.fr/

ADELINE THEBAULT AASSIST'

Professionnelle polyvalente et forte de ses 10 ans d'expérience dans l'assistanat, Adeline offre un soutien précieux pour vos tâches administratives, commerciales, comptables et de communication. Grâce à son expertise dans l'immobilier et la location, elle assiste également les propriétaires de biens immobiliers. Adeline propose ses services à distance dans toute la France ou sur site à Donges et dans un rayon de 30 km (*services pour professionnels et particuliers*) •



Contact

Du lundi au samedi - Ponctuel ou régulier / au forfait ou à l'heure
07 69 10 70 78 ou aassist44@outlook.com
f Aassist' www.aassist44.fr

INFO +

Retrouvez l'annuaire des commerçants et artisans dongeois sur le site de la Ville.

Vous souhaitez inscrire votre commerce ou mettre à jour vos coordonnées ? Remplissez la fiche téléchargeable, puis retournez-la par mail à l'adresse suivante : s.communication@ville-donges.fr





L'école de la Pommeraye

Le 30 septembre 2023 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle école de la Pommeraye. Hasard du calendrier, les travaux de la première école avaient été réceptionnés 134 ans plus tôt, jour pour jour, le 30 septembre 1889, et l'école avait ouvert pour la première fois le 1er octobre 1889...

C'est l'occasion de rappeler brièvement la longue histoire de cette école de village, à laquelle beaucoup de Dongeois sont attachés.

→ Selon l'ancien cadastre de 1826, il n'y avait aucun habitant à la Pommeraye. Ce simple lieu-dit désignait le carrefour marqué d'une vieille croix, encore existante, entre le chemin qui conduisait du bourg à la Guesne et Crossac, et celui qui conduisait à Er, Besné et Pontchâteau.

Cette position était toutefois très intéressante, au croisement entre les deux voies principales desservant les quartiers du nord de la Commune de Donges.

Il est donc logique que le site de la Pommeraye ait intéressé les élus lorsque le besoin s'est fait sentir de créer une école pour les enfants trop éloignés du vieux Bourg.

Le chroniqueur dongeois Jules Viaud, qui écrivait vers 1907, raconte : « *La très grande distance qui sépare le Bourg des villages d'Er, Revin et autres, avait toujours été un obstacle à la fréquentation régulière de la classe par les enfants de cette partie de la commune.*

On ne pouvait songer, même après que la loi du 28 mars 1882 eut décrété « l'obligation scolaire », à demander à des enfants de 6 à 13 ans de franchir chaque jour à pied une distance de 15 à 20 kilomètres (aller et retour compris) pour se rendre à l'école du bourg et en revenir.

Quelques-uns allaient à Crossac ou à Besné, mais c'était en bien petit nombre. D'autres étaient placés comme pensionnaires chez des familles amies au bourg, et fréquentaient à peu près régulièrement l'école de 9 à 11 ans, c'est-à-dire pendant le temps consacré aussi à l'étude du catéchisme, en vue des communions.

En 1888, l'Administration Académique constatait que 72 garçons et 113 filles ne fréquentaient pas les écoles.

C'est le 20 avril 1883 que le conseil départemental vota le principe de la création de deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les jeunes filles à la Pommeraye.

Le lieu était judicieusement choisi. Toutefois, l'Administration Supérieure décréta que l'école serait mixte et confiée à une institutrice.

En 1888, la Commune acheta un terrain de 1725 m² à la Gravière, au lieu-dit « *La Petite Close de la Lande* », pour y édifier l'école. Pour la construction, M. EVAÏN, entrepreneur, fut déclaré adjudicataire.

La réception définitive eut lieu le 30 septembre 1889, par un procès-verbal signé par M. Prosper LABEYRIE, inspecteur de l'enseignement primaire, et par Constant-Gustave HUREL, Maire de Donges. La nouvelle école comptait un effectif de 109 élèves. Par un arrêté du 19 juillet 1893, le Ministre décida que la direction de l'école de la Pommeraye serait assurée par un instituteur marié à une institutrice.

Depuis 1889, de nombreuses générations de jeunes Dongeois ont fait leur scolarité primaire à l'école de la Pommeraye. De nombreux instituteurs et directeurs se sont succédé dans l'établissement.

On rappellera notamment Madame Roselyne BLANC, directrice et première femme à devenir Maire-Adjointe en 1959, 1^{ère} adjointe au Dr PAUCHARD, Maire.

Un autre ancien directeur de l'école de la Pommeraye, M. Charles LE CORRE (1969-1994) était présent à l'inauguration le 30 septembre 2023. Devant certains de ses anciens élèves, il a exprimé sa grande satisfaction de voir l'achèvement de la modernisation de « son » école, qu'il avait défendue lorsqu'elle était menacée de fermeture durant les années 1970.

Mariage : Réservation de date et dépôt de dossier

Le service Administration Générale souhaite rappeler les modalités pratiques à suivre pour réserver une date de mariage en mairie et le dépôt du dossier complet dans des délais définis.

→ La réservation de la date de mariage se fait uniquement auprès du service Administration Générale. Seule cette modalité assure que la date souhaitée est retenue. Le retrait du dossier sur le site de la Ville et le dépôt en stipulant une date souhaitée n'ont aucune valeur de réservation.

Le dépôt de dossier se fait au plus tôt 4 mois avant le mariage et au plus tard 1 mois avant celui-ci (pour les mariages avec une personne étrangère, le dépôt

au plus tard est de 2 mois). Les dépôts de dossiers de plus de 4 mois avant la date de célébration ne seront pas acceptés.

Le dossier de mariage peut être récupéré dans le service concerné ou à l'accueil, ou encore sur le site de la Ville dans la section « démarches administratives ».

Enfin, pour les futurs partenaires souhaitant louer une salle, réserver un traiteur ou procéder à d'autres démarches pour leur journée de mariage, le service Administration Générale les invite à effectuer leur demande de location et de contrat avant la réservation de leur date en Mairie.



État civil

Du 15 septembre au 28 novembre 2023

NAISSANCES (17)

- › BRISSON Giulia (12/09/2023)
- › CASADO Lysio (12/09/2023)
- › RIVIERE Lyana (13/09/2023)
- › CHAUVIN Laury-Ann (18/09/2023)
- › PINEAU Svetlana (20/09/2023)
- › ROBLIN HORCHOLLE Hugo (21/09/2023)
- › RÉMY Memphis (04/10/2023)
- › BOCQUEREL Ewen (08/10/2023)
- › LE FLOCH Sacha (09/10/2023)
- › LE QUILLIEC Lya (15/10/2023)
- › MAZZEI Kelya (23/10/2023)
- › BARBIN Maggie (27/10/2023)
- › FENTAZI Lilia (02/11/2023)
- › GODIN SAVIDAN Casie (02/11/2023)
- › ROUMAS Lenna (05/11/2023)
- › PAGÉ HUE Annastazia (18/11/2023)
- › DESLANDES Mathis (19/11/2023)

MARIAGES (2)

- › SELLIER Nolwenn et DROUET Sébastien (16/09/2023)
- › LEMOIGNE Laura et GOUX Johnny (07/10/2023)

DÉCÈS (12)

- › DRELY Thierry (15/09/2023)
- › DROLLON Gilberte, née HERVOUET (24/09/2023)
- › TUAL Christelle, née MASSON (25/09/2023)
- › CORBE Bernard (02/10/2023)
- › COMBALUZIER Frédéric (06/10/2023)
- › DESJARDINS Joël (09/10/2023)
- › VIAUD Jeannine, née HALGAND (12/10/2023)
- › VIOLET Anne, née BOISSIERE (13/10/2023)
- › CHALM Léonce, née PADIOLEAU (07/11/2023)
- › LAGRANGE Jean-Christophe (16/11/2023)
- › DUBREUIL Madeleine, née OHEIX (20/11/2023)
- › MOINARD François (22/11/2023)

!/ Dans le cadre de la protection des données (RGPD), seuls les avis d'obsèques parus sur le site avis-de-deces.ouest-france.fr seront publiés dans le magazine municipal de la Ville. Si un membre de votre famille, habitant Donges au moment du décès ou décédé sur la commune, n'apparaît pas dans cette liste et que vous souhaitez qu'il y figure, vous pouvez remplir un formulaire de consentement et le remettre au service Etat Civil (disponible en téléchargement sur le site de la Ville via bit.ly/3LBoIKV ou en format papier à l'accueil de la Mairie).

MAJORITÉ

Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

MENACES ET VIOLENCES CONTRE DES ÉLUS : NE PAS BANALISER LE MAL

Après la violente agression au domicile du Maire de SAINT-BREVIN au mois de mars dernier, suivie de sa démission fracassante au mois de mai, la fin d'année 2023 a malheureusement été marquée par de nouvelles agressions et menaces contre des élus du secteur, dont le Maire de MONTOIR Thierry NOGUET et le Maire de SAINT-JOACHIM Raphael SALAUN.

Il nous faut le redire inlassablement : si les désaccords sont légitimes en démocratie, rien ne peut jamais justifier de tels agissements contre un élu. Les auteurs de ces faits doivent être identifiés, jugés et condamnés sévèrement.

PROJET « CŒUR DE BOURG » : UN DÉBAT RÉVÉLATEUR AU CONSEIL MUNICIPAL

Après une présentation très complète du projet « *Cœur de Bourg* » faite le 2 novembre par l'ADDRN (Agence d'Urbanisme), ce dossier était soumis à l'approbation du conseil municipal le 7 décembre dernier.

Même si sans aucune surprise, l'opposition n'a pas approuvé le projet, les débats ont été riches d'enseignements : à défaut d'être « *constructifs* », ils ont été fort « *instructifs* »...

Quand la discussion a porté sur les moyens de maintenir et développer le commerce de proximité dans le centre-bourg, l'opposition a préconisé de développer les commerces... mais aux Six-Croix, au risque de désertifier le centre, et en contradiction avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Métropole Nantes Saint-Nazaire, qui depuis 2016, privilégie les centralités pour les implantations commerciales. A Donges comme ailleurs !

Quand la discussion a porté sur la création de nouveaux équipements publics et de nouveaux logements dans le centre-bourg, l'opposition s'est étonnée de la non-prise en compte de la possible hausse du niveau des mers : à la fin du siècle, si certaines prévisions et hypothèses étaient vérifiées, la Loire maritime pourrait submerger le collège, les halles de sports et des maisons d'habitations... Les besoins de logements et d'équipements pour les 15 prochaines années sont donc balayés au nom du risque climatique en 2100 ou avant. De même que les industriels implantés sur la zone portuaire sont invités par l'opposition à envisager leur déménagement... Les jeunes qui cherchent à se loger sur Donges, comme les entrepreneurs qui créent des emplois, seront sans doute heureux d'apprendre qu'on les invite à quitter la Commune...

Mais malgré tout cela, l'opposition va reprocher à l'équipe majoritaire de ne pas programmer assez vite de nouveaux équipements publics dans ce bourg « *inondable* »... La logique nous échappe.

Quand la discussion a porté sur le financement des « *fiches actions* » du projet « *Cœur de Bourg* », les opposants ont reproché à l'actuelle majorité la situation financière fragile de la Commune... Ils ont sans doute « *oublié* » les causes du déclassement financier de la collectivité en 2013-2014 (nous n'en dirons pas plus...) ? et ils n'ont pas encore pris conscience du désendettement opéré depuis 10 ans par la majorité municipale actuelle ?

Quand la discussion a porté sur la réduction du périmètre de protection autour de l'église, monument historique inscrit, l'opposition, plutôt que de se réjouir d'un « *périmètre des abords* » limité au strict nécessaire, comme nous l'avions annoncé, a préféré persister dans son hostilité de principe au statut de monument historique (question pourtant déjà tranchée). Quelle solution alternative au statut de monument historique pour obtenir des subventions pour le gros entretien de l'église ? Nous ne le saurons pas...

A l'issue des débats, nous avouons notre difficulté à échanger de façon constructive avec des opposants « *Contre tout ce qui est pour – Pour tout ce qui est contre* », comme disait autrefois l'humoriste Pierre DAC...

L'essentiel, c'est que le projet « *Cœur de Bourg* » ait été ajusté et enrichi par les contributions des élus, adjoints et conseillers de la majorité, des acteurs économiques, du monde associatif et sportif, et des citoyennes et citoyens qui se sont exprimés, ce dont nous les remercions.

Les élus de la majorité municipale « Servir les Dongeois »

OPPOSITION

Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

Lors du dernier conseil, nous avons émis des doutes sur le financement de l'opération « Cœur de Bourg ». Relevé une contradiction dans la politique de logement, le plan local d'habitat prévoit la production de 50 logements par an, et en même temps la majorité écrit la volonté de « maîtriser dans le temps le développement de la commune » !

Des interrogations sur l'absence de projet pour le Carrefour Market. L'implantation de commerces est une préoccupation et pourquoi s'interdire des activités commerciales au village artisanal des Six Croix. Nous avons soulevé des questions sur la réalisation d'un équipement sportif non retenu à ce jour malgré la saturation de la halle des sports. La majorité semble prioriser l'embellissement de la place de la mairie, ce qui pour nous n'est pas forcément essentiel.

Nous nous sommes abstenus sur le catalogue de la majorité qui reste des intentions, sans calendrier, sans priorité, sans financement après 3 ans de mandat ! Abstention également pour le classement de l'église, les riverains vont avoir de fortes contraintes en matière d'urbanisme.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024.

Les élus « Mieux vivre à Donges » Mikaël DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS / Contact : mieuxvivreadonges.fr le 11 décembre 2023

Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

2023 s'en est allé. Avec elle beaucoup de promesses faites par le Maire de notre commune ont elles aussi disparues... A mi-mandat le constat est éloquent. Il vous avait promis une école aux Ecottais, une nouvelle médiathèque en centre-ville, des travaux de rénovation dans les halles de sports et plus encore de projets qui ne verront pas le jour. Preuve s'il en faut, l'engagement de retransmission des conseils municipaux vient d'être abandonné. Et on en rajoute avec le projet Cœur de Bourg dont on sait que ce catalogue restera en grande partie à l'état de projet tant les finances communales sont exsangues. Alors que les travaux d'entretiens des équipements communaux sont perpétuellement reportés ceux de sécurisation de l'église et d'agrandissement du cimetière vont à eux seuls concentrés les budgets d'investissements de la commune... ça fait rêver ! Le peu d'implication des élus majoritaires dans leurs fonctions est révélateur d'une équipe dépassée. Pourtant, bien des dossiers, méritent de s'investir. Les besoins de déploiement de la fibre, d'une offre médicale plus étoffée, d'amélioration des déplacements, d'écoute des doléances restent en souffrance.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2024.

Les élus « Donges solidaire et Citoyenne » Joséphine DAVID et Vincent MIAULT Facebook : *Donges Solidaire et Citoyenne* le 11 décembre 2023

Tribune du groupe « Donges avec Vous »

QUELLE DIRECTION POUR NOTRE COMMUNE EN 2024 ?

Les besoins des dongeois et les projets de la majorité prennent des chemins opposés. A la suite d'une réunion publique aux Guifettes pour présenter divers projets, des décisions ont été prises alors que la très faible participation des dongeois ne représentait pas la diversité de la population. Le bourg, la place et son église vont monopoliser les deniers publiques pour quelques années alors qu'un plus large référendum par l'intermédiaire de ce bulletin municipal aurait permis de prioriser la rénovation et l'extension de nos salles des sports pour répondre aux besoins de nos sportifs, petits et grands, et des nombreuses associations.

Alors, pour 2024, nous vous souhaitons de garder le cap :

- Continuer à aller de l'avant, avec santé, force et détermination
- Tenir vos objectifs de petits gestes du quotidien pour la planète
- Rester sur la voie de la solidarité et de la tolérance, à la maison, dans la rue, à l'école, au travail ou dans les associations
- Persévérer pour espérer retrouver bientôt une plus grande responsabilité citoyenne

En espérant que vous ayez passé de belles fêtes, nous vous souhaitons donc nos meilleurs vœux pour 2024.

Les élus « Donges avec Vous » Yvonnick PERRIN et Ghislain BAUDICHAUD / <http://www.dongesavecvous.fr>, contact@dongesavecvous.fr, 06.95.49.50.79 ; le 11 décembre 2023

